



EXPOSITION

**ENSEMBLE. PRÉSENCES DES
ASIATIQUES ET DU PACIFIQUE
DANS L'ARMÉE FRANÇAISE**

ENSEMBLE. PRÉSENCES DES ASIATIQUES ET DU PACIFIQUE DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

Dans le cadre des commémorations du 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et du 70^e anniversaire de la Libération du territoire français (1944-1945), cette exposition est l'occasion de revenir sur une histoire qui semble en partie oubliée : celle de l'ensemble des hommes venus d'Asie et du Pacifique, qu'ils soient Chinois, Indochinois (Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens), Tibétains, Indiens, Polynésiens, Wallisiens ou Néo-Calédoniens venus combattre ou travailler sur le territoire français lors des deux conflits mondiaux. Dès 1737, et l'établissement des premiers comptoirs français en Inde, puis avec la conquête par étapes de la Polynésie et de la future Indochine (Annam, Tonkin, Cochinchine, Laos, Cambodge...), des milliers de supplétifs et tirailleurs « indigènes » sont recrutés dans l'armée française. Les unités de tirailleurs indochinois, constituées d'« Annamites » et de « Tonkinois », mais aussi de Laotiens et de Cambodgiens, sont créées au fur et à mesure de l'expansion coloniale de la France. Ces unités vont jouer un rôle important dans la défense du territoire français au cours des deux conflits mondiaux et de la décolonisation, aux côtés des troupes venues des anciennes colonies du Maghreb, d'Afrique, de l'océan Indien, des Antilles-Guyane, de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie.

Cette exposition est le fruit d'un travail collectif, effectué dans le cadre d'un programme de recherche inédit sur la diversité affichée par l'armée française dans les différents conflits du XX^e siècle, en lien avec la longue histoire coloniale de la France. Ce projet s'organise en parallèle de la diffusion sur France Télévisions de la série de films événements *Frères d'armes. Ils se sont battus pour la France depuis plus d'un siècle* retraçant à travers une cinquantaine de portraits de combattants, la diversité géographique du recrutement dans l'armée française. Cette exposition évoque les combattants vietnamiens, cambodgiens et laotiens, les volontaires tahitiens et calédoniens, ceux venus des comptoirs des Indes ; mais aussi les travailleurs chinois et indochinois recrutés pour l'industrie de guerre française durant les deux grands conflits mondiaux, ainsi que les troupes indiennes et népalaises de l'Empire britannique venus combattre sur le territoire métropolitain. Longtemps absente de notre mémoire collective, et porteuse de toutes les contradictions et complexités liées à l'histoire coloniale, cette tradition de diversité et de sacrifices tend à ressurgir à l'occasion des commémorations actuelles, et des cérémonies militaires organisées aux mémoriaux comme ceux érigés dans le Jardin tropical de Nogent en hommage aux combattants d'Asie. Scrutant les mémoires hors des clichés et initiant une démarche de transmission des savoirs aux jeunes générations, ce programme conforte au-delà des cercles militaires une histoire en partage, contribuant à dénouer la complexité du passé colonial.

LE TEMPS DES PREMIÈRES PRÉSENCES

Le recours dans l'armée française à des « combattants indigènes » venus d'Asie et du Pacifique est le fruit d'une longue tradition provenant de l'instauration de comptoirs commerciaux par la Compagnie française des Indes orientales créée par Colbert, recrutement poursuivi ensuite à l'occasion des différentes phases de la conquête coloniale dans le sud-est de l'Asie et jusque dans le Pacifique. Dès 1737, un corps de fantassins indiens, les Cipayes, est tout d'abord recruté par le gouverneur de Pondichéry pour assurer la défense des établissements français. Au cœur de la Polynésie, à partir du conflit franco-tahitien en 1844, certains districts de l'île fourniront des contingents de volontaires indigènes pour participer à la conquête française à laquelle prit part le grand chef Hitoti A Manua. Enfin, dès le début de l'occupation du sud du Vietnam actuel, le corps expéditionnaire français s'appuie largement sur des forces supplétives. Inde, Indochine, Polynésie... une tradition qui va se poursuivre un siècle durant s'installe. Le 17 février 1859, les forces du contre-amiral Rigault de Genouilly s'emparent de Saïgon en comptant dans leurs rangs des combattants et des auxiliaires asiatiques, la compagnie des Coolies et le corps philippin des Tagals, alliés espagnols de la France. Conscient du potentiel important représenté par les supplétifs locaux, le gouverneur général de la Cochinchine décide, en 1861, de la mise sur pied d'un corps de combattants régulier, le bataillon indigène, composée en grande partie de « Tonkinois » et d'« Annamites ». Le premier régiment de tirailleurs annamites est créé en décembre 1879 afin de renforcer les effectifs de l'infanterie de marine stationnée dans le delta du Mékong. Il est commandé tant par des officiers européens que par dix-huit officiers locaux. Pour combattre les Pavillons noirs, ces bandes armées utilisées par les Chinois contre les Français, en 1873 lors de l'expédition au Tonkin, un corps de supplétifs locaux, les « Pavillons jaunes », est recruté durant l'occupation de la citadelle d'Hanoï, événement précurseur à la création des régiments de tirailleurs tonkinois. Ils constituent ensuite l'élément essentiel des forces armées en Indochine. Appelés ou engagés, ils sont natifs du delta du Mékong ou membres de nombreuses minorités ethniques vivant près de la frontière chinoise. Symboliquement, plusieurs de ces tirailleurs annamites ou tonkinois se rendent à l'Exposition universelle de 1889 à Paris, s'inscrivant désormais dans l'imaginaire collectif des Français.



1737-1899

LE TEMPS DES PREMIÈRES PRÉSENCES

Le recours dans l'armée française à des « combattants indigènes » venus d'Asie et du Pacifique est le fruit d'une longue tradition provenant de l'instauration de comptoirs commerciaux par la Compagnie française des Indes orientales créée par Colbert, recrutement poursuivi ensuite à l'occasion des différentes phases de la conquête coloniale dans le sud-est de l'Asie et jusque dans le Pacifique. Dès 1737, un corps de fantassins indiens, les Cipayes, est tout d'abord recruté par le gouverneur de Pondichéry pour assurer la défense des établissements français. Au cœur de la Polynésie, à partir du conflit franco-tahitien en 1844, certains districts de l'île fourniront des contingents de volontaires indigènes pour participer à la conquête française à laquelle prit part le grand chef **Hikotei A Manua**. Enfin, dès le début de l'occupation du sud du Vietnam actuel, le corps expéditionnaire français s'appuie largement sur des forces supplétives. Inde, Indochine, Polynésie... une tradition qui va se poursuivre un siècle durant s'installe.

Le 17 février 1859, les forces du contre-amiral Rigault de Genouilly s'emparent de Saïgon en comptant dans leurs rangs des combattants et des auxiliaires asiatiques, la compagnie des Coolies et le corps philippin des Tagals, alliés espagnols de la France. Conscient du potentiel important représenté par les supplétifs locaux, le gouverneur général de la Cochinchine décide, en 1861, de la mise sur pied d'un corps de combattants régulier, le bataillon indigène, composé en grande partie de « Tonkinois » et d'« Annamites ». Le premier régiment de tirailleurs annamites est créé en décembre 1879 afin de renforcer les effectifs de l'infanterie de marine stationnée dans le delta du Mékong. Il est commandé tant par des officiers européens que par dix-huit officiers locaux. Pour combattre les Pavillons noirs, ces bandes armées utilisées par les Chinois contre les Français, en 1873 lors de l'expédition au Tonkin, un corps de supplétifs locaux, les « Pavillons jaunes », est recruté durant l'occupation de la citadelle d'Hanoi, événement précurseur à la création des régiments de tirailleurs tonkinois. Ils constituent ensuite l'élément essentiel des forces armées en Indochine. Appelés ou engagés, ils sont rattachés du delta du Mékong ou membres de nombreuses minorités étrangères vivant près de la frontière chinoise. Symboliquement, plusieurs de ces tirailleurs annamites ou tonkinois se rendent à l'Exposition universelle de 1889 à Paris, s'inscrivant désormais dans l'imaginaire collectif des Français.



Jeune recrue indochinoise (Bataillon annamite, Nord, photographie, 1889)



LES CIPAYES

C'est en 1737 que le gouverneur de Pondichéry recrute un corps de fantassins indigènes. Ils sont plus de dix mille sous les ordres du général Dupleix, qui, en 1750, leur donne un uniforme. Ils combattent jusqu'en 1793, après la prise des comptoirs français en Inde. Ils se rétablissent, sous quatre contingents, lors de la Restauration en 1815. Ce corps est définitivement dissous en 1854.

PERSONNAGES



Grand chef polynésien, **Hikotei A Manua** (1780-1843) s'oppose énergiquement à l'annexion des Français. Famille royale de Tahiti et pour un rôle important à l'Assemblée législative tahitienne. Il se rend compte des Français et figure parmi ceux qui dressèrent le Protectorat anglais. Il finit toutefois de reconnaître la guerre franco-tahitienne et décide peu de temps son grand âge à participer avec combats. Il mourut en pleine guerre et est fait chevalier de la Légion d'honneur.



Le Petit Journal, 1889



Soldats de tirailleurs indochinois, photographie, 1889



Soldat français, tirailleurs indochinois, illustration, 1876



Tirailleurs annamites, photographie, 1889



Indochine - Indes - Malaisie - Philippines - 1889

Le sarabao est la coiffe traditionnelle adoptée par les tirailleurs indochinois. Il est formé de lamelles de bambou vernies réunies par une plaque en cuir noire en cuir, maintenue sur la tête par une bande de cotonnade écarlate.

« Ils sont tout petits mais ils sont vaillants les petits soldats qui servent la France braves par devoir et sans espérance de croix, de galons, d'avenirs brillants... »

La Vie Indochinoise, 1897

DU PÉRIL JAUNE À LA FORCE JAUNE

Au début du XX^e siècle, malgré des appréciations favorables sur leur engagement au combat, consolidée, depuis 1872, par la formation d'officiers à Saint-Cyr, les unités de tirailleurs indochinoises restent victimes d'un manque de confiance de la part des autorités militaires et des responsables politiques français. L'implication de certains d'entre eux dans le « complot des empoisonneurs » à Hanoï en 1908 — où des tirailleurs mêlent du poison au repas de leurs officiers français — conduit les autorités coloniales à s'en méfier. En Chine, la révolte des Boxeurs, et le siège des légations à Pékin, renforce l'inquiétude permanente face à un conflit opposant l'Asie et l'Europe. Les imaginaires en Occident autour du *Péril jaune* vont alors avoir un impact indirect sur le recrutement et l'utilisation des unités indochinoises, perçues comme potentiellement dangereuses et capables de trahir les autorités coloniales françaises. Les résistances sont peu à peu brisées à la veille de la Grande Guerre et le nombre de formations militaires composées d'indigènes s'accroît. Des auxiliaires de gendarmeries et de police, cavaliers, sapeurs, marins, gardes, infirmiers chinois et indochinois sont également recrutés pour conforter la tutelle française, et servir de guides et d'interprètes. Dans ce moment d'uniformisation des territoires de l'Empire français, un bataillon de tirailleurs cambodgiens voit le jour en 1902, création réclamée depuis de nombreuses années par des officiers français. Dans le même temps, certaines populations d'origine chinoise comme les Muongs sont régulièrement recrutées pour défendre les frontières du Tonkin, où elles servent au sein du « Bataillon de tirailleurs des frontières ». Certains de ces soldats se distinguent aussi dans d'autres unités, notamment la Légion étrangère, comme le prince royal Sisowath Monivong, roi du Cambodge, qui fait ensuite une brillante carrière militaire.

Le 14 juillet 1913 marque la reconnaissance pour ces soldats sur le sol de France. Alors que le régiment de tirailleurs annamites existe depuis un tiers de siècle, un drapeau lui est enfin remis par le président de la République, Raymond Poincaré, à l'occasion du défilé de l'armée à Longchamp ainsi qu'aux quatre autres régiments de tirailleurs tonkinois (RTT). Pour cette cérémonie, un détachement de chaque formation comprenant un officier et un sous-officier européens accompagnés d'un sergent autochtone et de quatre tirailleurs se rend à Paris. Dans un contexte de montée des tensions avec l'Allemagne, le général Pennequin, se fait désormais le théoricien de la *Force jaune*, équivalent de la *Force noire* pensée par le futur général Mangin. Ces deux officiers plaident pour le recours aux contingents indigènes pour défendre la France et ses colonies, contre l'avis de l'état-major qui ne souhaite pas alors utiliser ces hommes en Europe. C'est dans ce contexte que s'annonce un nouveau conflit avec l'Allemagne...



1900-1913

DU PÉRIL JAUNE À LA FORCE JAUNE



Portrait de l'empereur du Cambodge (1870-1913), photographié en 1895, opérateur de l'Armée Française.

L'ASIE À SAINT-CYR
Le premier Asiatique formé au sein de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, vint de l'Inde britannique, en 1872 un Japonais. Mais avant la Première Guerre mondiale, le plus fort contingent est originaire de Chine, avec vingt élèves entre 1902 et 1913. Dès 1910, l'Indochine en fournit sept. Au total, plus de deux cents élèves-officiers d'Asie du Sud-Est y passeront en un siècle.

Au début du XX^e siècle, malgré des appréciations favorables sur leur engagement au combat, consolidée, depuis 1872, par la formation d'officiers à Saint-Cyr, les unités de tirailleurs indochinois restent victimes d'un manque de confiance de la part des autorités militaires et des responsables politiques français. L'implication de certains d'entre eux dans le « complot des empoisonneurs » à Hanoï en 1908 — où des tirailleurs mêlent du poison au repas de leurs officiers français — conduit les autorités coloniales à s'en méfier. En Chine, la révolte des Boxeurs, et le siège des légations à Pékin, renforce l'inquiétude permanente face à un conflit opposant l'Asie et l'Europe. Les imaginaires en Occident autour du Pêril jaune vont alors avoir un impact indirect sur le recrutement et l'utilisation des unités indochinoises, perçues comme potentiellement dangereuses et capables de trahir les autorités coloniales françaises. Les résistances sont peu à peu brisées à la veille de la Grande Guerre et le nombre de formations militaires composées d'indigènes s'accroît. Des auxiliaires de gendarmeries et de police, cavaliers, sapeurs, marins, gardes, infirmiers chinois et indochinois sont également recrutés pour conforter la tutelle française, et servir de guides et d'interprètes. Dans ce moment d'uniformisation des territoires de l'Empire français, un bataillon de tirailleurs cambodgiens voit le jour en 1902, création réclamée depuis de nombreuses années par des officiers français. Dans le même temps, certaines populations d'origine chinoise comme les Muong sont régulièrement recrutées pour défendre les frontières du Tonkin, où elles servent au sein du « Bataillon de tirailleurs des frontières ». Certains de ces soldats se distinguent aussi dans d'autres unités, notamment la Légion étrangère, comme le **prince royal Sisowath Monivong**, roi du Cambodge, qui fait ensuite une brillante carrière militaire.

Le 14 juillet 1913 marque la reconnaissance pour ces soldats sur le sol de France. Alors que le régiment de tirailleurs annamites existe depuis un tiers de siècle, un drapeau lui est enfin remis par le président de la République, Raymond Poincaré, à l'occasion du défilé de l'armée à Longchamp ainsi qu'àux quatre autres régiments de tirailleurs tonkinois (RTT). Pour cette cérémonie, un détachement de chaque formation comprenant un officier et un sous-officier européens accompagnés d'un sergent autochtone et de quatre tirailleurs se rend à Paris. Dans un contexte de montée des tensions avec l'Allemagne, le général Pennequin, se fait désormais le théoricien de la Force jaune, équivalent de la Force noire pensée par le futur général Mangin. Ces deux officiers plaident pour le recours aux contingents indigènes pour défendre la France et ses colonies, contre l'avis de l'état-major qui ne souhaite pas alors utiliser ces hommes en Europe. C'est dans ce contexte que s'annonce un nouveau conflit avec l'Allemagne...

RECONNAISSANCE



Le prince royal Sisowath Monivong, quatrième fils du roi du Cambodge Sisowath, accompagné aux côtés de son frère pour recevoir son drapeau militaire. Sauf de l'École d'infanterie de Saïgon. Moins de six mois après le grade de sous-lieutenant, il sera affecté au 3^e régiment de ligne à Bône avant de rejoindre le 1^{er} régiment de la Légion étrangère à Saïgon où il obtient le grade de capitaine.



Le drapeau de la Légion étrangère, remis au général Pennequin le 14 juillet 1913.



Le drapeau remis le 14 juillet à Longchamp (Paris), en 1913.



Portrait de l'empereur du Cambodge (1870-1913), photographié en 1895, opérateur de l'Armée Française.



Le drapeau remis le 14 juillet à Longchamp (Paris), en 1913.



Les millions du drapeau du 1^{er} RTT remis le 14 juillet 1913 à Longchamp lors des inscriptions à Saïgon (1882), Buc Ninh (1884), Lang Son (1884), Tuyen Quang (1885), Hoa Moc (1885).

« On ne défend pas vingt millions d'habitants non seulement malgré eux mais même sans eux. »

Général Théophile Pennequin, 1911

LA GRANDE GUERRE

Lorsque la Grande Guerre éclate, les autorités coloniales proposent d'envoyer des contingents de combattants asiatiques et océaniens sur le front d'Europe. Une première mobilisation est lancée, dès août 1914, dans les Établissements français d'Océanie, visant d'abord à défendre la colonie polynésienne. À partir de 1916, des contingents de combattants indigènes quittent Papeete pour la métropole. Ainsi, on trouve la trace de plusieurs poilus tahitiens incorporés dans les unités françaises pour combattre sur les fronts de l'Ouest et d'Orient. En 1916, des recrutements forcés dans les tribus mélanésiennes sont la cause de plusieurs révoltes. Quant au recrutement en provenance de la péninsule indochinoise, le général Joffre refuse la mobilisation de bataillons « indigènes » dans un premier temps, estimant que les tirailleurs indochinois « *ne possèdent pas les qualités physiques pour servir au front* ».

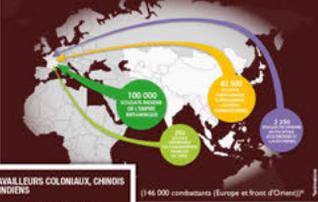
Au moment de la mobilisation, le 2 août 1914, quinze mille militaires et douze mille cinq cents gardes indigènes servent en Indochine. Les régiments traditionnels de tirailleurs annamites et tonkinois vont subsister, mais leur encadrement européen est affaibli par le retour en métropole de nombreux officiers, sous-officiers et soldats métropolitains. Pour y pallier, des originaires des comptoirs des Indes sont affectés dans les formations de recrutement local. De plus, des combattants indochinois sont affectés dans des régiments jusqu'alors traditionnellement réservés aux Européens. Enfin des unités indigènes participent aux opérations menées aux confins lao-birmans. Suite aux réticences de l'état-major, les militaires indochinois stationnés en France sont, dans un premier temps, maintenus loin des champs de bataille à l'exception de certains d'entre eux, comme le lieutenant Dô Huu Vi, pilote vietnamien décoré pour ses exploits de la Légion d'honneur. Mais, en 1915, les pertes enregistrées par l'armée française imposent au haut commandement le recours aux combattants de l'Union indochinoise, de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie. Une vaste campagne de recrutement est alors entreprise dans la péninsule, au moyen de cinématographes ambulants, de troupes de théâtre, mais aussi de distribution d'affiches et de tracts mettant en exergue l'idée de « patrie avant la famille » afin mobiliser les combattants... et les travailleurs.



1914-1916

Regroupement de soldats japonais combattants, installé par des soldats français à bord du paquebot "Papeete". 1914, photographie 1914

COMBATTANTS ET TRAVAILLEURS ASIATIQUES EN EUROPE (1914-1918)



(146,000 combattants (Europe et front d'Orient))



Soldats indiens au service de l'armée de l'Indochine. 1914, photographie 1914



Équipement de soldats indiens (Papeete-Franck). 1914, photographie 1914

LES POILUS TAHITIENS
Ces combattants volontaires sont des métropolitains, des Créoles de Papeete mais aussi des Polynésiens issus de la campagne taéhiéenne et des îles alentour (Moorea, Taumoua et Marquises). Au total, ils sont deux contingents, six mille deux cent quatre hommes qui rejoignent la métropole. Le premier contingent quitte en 1914 le camp d'entraînement de Rochefort-Mer pour Salsogère sur le front d'Orient.



Officier vietnamien (front à Saint-Omer). 1914, photographie 1914



Marouais, équipiers embarqués à bord du Taupoua (métropole) au service des alliés. 1914, photographie 1914



Marouais, équipiers embarqués à bord du Taupoua (métropole) au service des alliés. 1914, photographie 1914

Les poisson-pommes amonées, offertes à Lyon pendant l'Exposition coloniale de 1914, sont récompensées par le commandement de marine symbolique pour l'excitation des visiteurs de France vers les points de secours, notamment dans les Vosges.

LA GRANDE GUERRE

Lorsque la Grande Guerre éclate, les autorités coloniales proposent d'envoyer des contingents de combattants asiatiques et océaniques sur le front d'Europe. Une première mobilisation est lancée, dès août 1914, dans les Établissements français d'Océanie, visant d'abord à défendre la colonie polynésienne. À partir de 1916, des contingents de combattants indigènes quittent Papeete pour la métropole. Ainsi, on trouve la trace de plusieurs poilus tahitiens incorporés dans les unités françaises pour combattre sur les fronts de l'Ouest et d'Orient. En 1916, des recrutements forcés dans les tribus mélanésiennes sont la cause de plusieurs révoltes. Quant au recrutement en provenance de la péninsule indochinoise, le général Joffre refuse la mobilisation de bataillons « indigènes » dans un premier temps, estimant que les trailleurs indochinois « ne possèdent pas les qualités physiques pour servir au front ».

Au moment de la mobilisation, le 2 août 1914, quinze mille militaires et douze mille cinq cents gardes indigènes servent en Indochine. Les régiments traditionnels de trailleurs annamites et tonkinois vont subsister, mais leur encadrement européen est affaibli par le retour en métropole de nombreux officiers, sous-officiers et soldats métropolitains. Pour y pallier, des originaires des comptoirs des Indes sont affectés dans les formations de recrutement local. De plus, des combattants indochinois sont affectés dans des régiments jusqu'alors traditionnellement réservés aux Européens. Enfin des unités indigènes participent aux opérations menées aux confins lao-birmans. Suite aux réticences de l'état-major, les militaires indochinois stationnés en France sont, dans un premier temps, maintenus loin des champs de bataille à l'exception de certains d'entre eux, comme le lieutenant **DÔ HUÛ VI**, pilote vietnamien décoré pour ses exploits de la Légion d'honneur. Mais, en 1915, les pertes enregistrées par l'armée française imposent au haut commandement le recours aux combattants de l'Union indochinoise, de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie. Une vaste campagne de recrutement est alors entreprise dans la péninsule, au moyen de cinématographes ambulants, de troupes de théâtre, mais aussi de distribution d'affiches et de tracts mettant en exergue l'idée de « patrie avant la famille » afin de mobiliser les combattants... et les travailleurs.



Troupes indochinoises présentes au 808^e de ligne à Metz, 1914, photographie de Berger, 1914

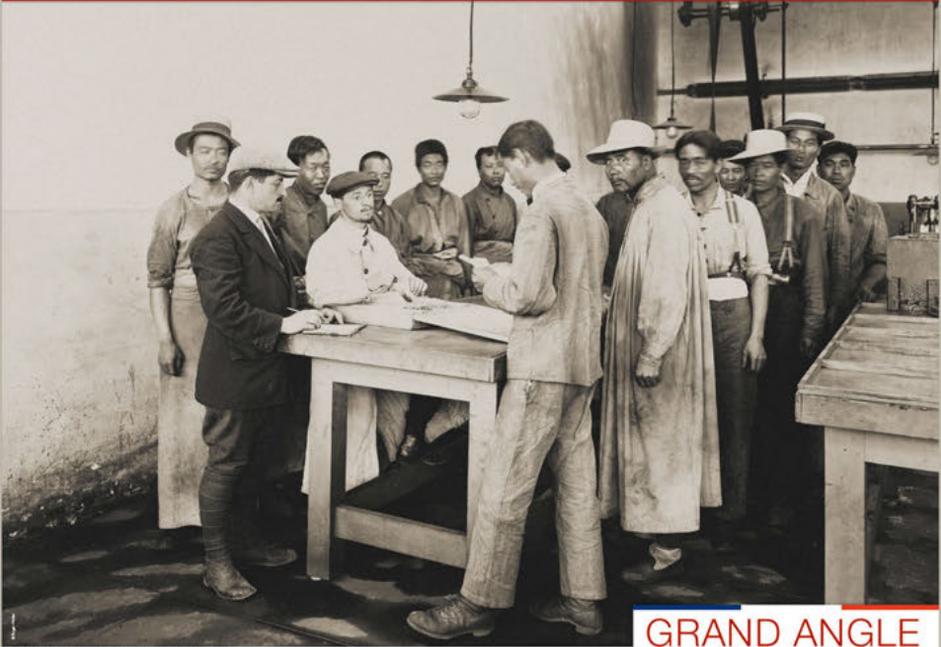
« Partis là-bas, ils sont morts là-bas. Mais aujourd'hui leurs noms revivent. Roo, le dieu de la Guerre, fait entendre le salut des béros. Vive la France ! Vive Tabiti ! »

La reine Marau, hommage aux soldats polynésiens, 1923

TRAVAILLEURS CHINOIS DANS LA GRANDE GUERRE

En Europe, dans les premiers mois de la Grande Guerre, la mobilisation générale a enlevé des millions d'hommes à leur foyer et vidé les usines de leurs ouvriers. En conséquence, le besoin de main-d'œuvre s'est fait sentir dans tous les secteurs d'activité de l'économie française. Dès janvier 1915, les autorités françaises, anglaises et chinoises entament des négociations pour recruter sous contrat des travailleurs du nord-est de la Chine. Le 14 mai 1916, un accord est signé entre les trois pays pour l'envoi de main-d'œuvre en France. Les principaux points de recrutements sont organisés dans les villes de Tianjin, Qingdao, Shanghai et Hong Kong. Jusqu'à 1918, près de cent quarante mille Chinois débarquent sur le sol d'Europe pour occuper des emplois dans l'industrie, l'agriculture, la construction des dépôts de munitions, les chemins de fer, les chantiers de constructions navales et mécaniques. Ils sont aussi affectés au creusement des tranchées, au nettoyage des champs de bataille à la fin du conflit et à la reconstruction des zones dévastées dans la Somme et le Pas-de-Calais.

Les travailleurs chinois seront regroupés dans des camps en France, comme celui de La Rochelle-La Pallice, où les travailleurs sont employés sur les chantiers navals et dans une trentaine d'autres entreprises, de déchargement des navires ou de fabrication de produits chimiques. Les clauses du contrat stipulent que les ouvriers recrutés ne « *doivent accomplir aucune tâche militaire* ». Pourtant, ils séjournent dans les zones de combats à partir de fin 1917 pour assurer l'approvisionnement des combattants, d'autres étant mis à la disposition de l'armée américaine. En France, comme en Égypte, beaucoup sont aussi déployés sous l'autorité britannique (ou mises à disposition des troupes américaines en 1918) qui les utilise également sur le front pour des travaux de terrassement et de cantonnement, en particulier dans le Pas-de-Calais. Durant les quatre années de leur présence en France, environ trois mille travailleurs décèdent des suites des bombardements navals ou aériens, des mauvais traitements et de maladies (tuberculose, dysenterie, grippe espagnole). Au lendemain de l'Armistice, tous les travailleurs chinois sont progressivement rapatriés dans leur pays d'origine, à l'exception de quelques milliers qui constituent la première communauté chinoise de France et dont faisait notamment partie Tchang Chang-Song. La France a honoré récemment les travailleurs chinois, enterrés pour certains au cimetière chinois de Nolette à Noyelles-sur-Mer (Picardie), bâtissant une mémoire commune à travers le récit de ces travailleurs de la Grande Guerre.



GRAND ANGLE

TRAVAILLEURS CHINOIS DANS LA GRANDE GUERRE



Photo de la sépulture chinoise à Noyelles (Somme), photographie, 2012. LE CIMETIÈRE CHINOIS DE NOYELLES À NOYELLES-SUR-MER. Pendant la Première Guerre mondiale, Noyelles abrite une importante base arrière britannique dans un grand camp de cadres (travailleurs étrangers et officiers). Magnusson les tombeux de hauts rangs japonais sont transférés à Noyelles, la nécropole a été inaugurée en 1921 (à la suite de deux autres en France). Depuis 2002, le cimetière de Noyelles est en France, le lieu de la célébration de la Fête de Qing Ming (fête des morts chinois).



Photo de la rue de la République, Noyelles-sur-Mer, 1917.

En Europe, dans les premiers mois de la Grande Guerre, la mobilisation générale a enlevé des millions d'hommes à leur foyer et vidé les usines de leurs ouvriers. En conséquence, le besoin de main-d'œuvre s'est fait sentir dans tous les secteurs d'activité de l'économie française. Dès janvier 1915, les autorités françaises, anglaises et chinoises entament des négociations pour recruter sous contrat des travailleurs du nord-est de la Chine. Le 14 mai 1916, un accord est signé entre les trois pays pour l'envoi de main-d'œuvre en France. Les principaux points de recrutements sont organisés dans les villes de Tianjin, Qingdao, Shanghai et Hong Kong. Jusqu'à 1918, près de cent quarante mille Chinois débarquent sur le sol d'Europe pour occuper des emplois dans l'industrie, l'agriculture, la construction des dépôts de munitions, les chemins de fer, les chantiers de constructions navales et mécaniques. Ils sont aussi affectés au creusement des tranchées, au nettoyage des champs de bataille à la fin du conflit et à la reconstruction des zones dévastées dans la Somme et le Pas-de-Calais. Les travailleurs chinois seront regroupés dans des camps en France, comme celui de La Rochelle-La Pallice, où les travailleurs sont employés sur les chantiers navals et dans une trentaine d'autres entreprises, de déchargement des navires ou de fabrication de produits chimiques. Les clauses du contrat stipulent que les ouvriers recrutés ne « doivent accomplir aucune tâche militaire ». Pourtant, ils séjournent dans les zones de combats à partir de fin 1917 pour assurer l'approvisionnement des combattants, d'autres étant mis à la disposition de l'armée américaine. En France, comme en Égypte, beaucoup sont aussi déployés sous l'autorité britannique (ou mises à disposition des troupes américaines en 1918) qui les utilise également sur le front pour des travaux de terrassement et de cantonnement, en particulier dans le Pas-de-Calais. Durant les quatre années de leur présence en France, environ trois mille travailleurs décèdent des suites des bombardements navals ou aériens, des mauvais traitements et de maladies (tuberculose, dysenterie, grippe espagnole). Au lendemain de l'Armistice, tous les travailleurs chinois sont progressivement rapatriés dans leur pays d'origine, à l'exception de quelques milliers qui constituent la première communauté chinoise de France et dont faisait notamment partie Tchang Chang-Song. La France a honoré récemment les travailleurs chinois, enterrés pour certains au cimetière chinois de Noyette à Noyelles-sur-Mer (Picardie), bâtit une mémoire commune à travers le récit de ces travailleurs de la Grande Guerre.



Photo de la rue de la République, Noyelles-sur-Mer, 1917.



Photo de la rue de la République, Noyelles-sur-Mer, 1917. LE CAMP CHINOIS DE LA ROCHELLE-LA PALLICE. À partir de 1917, cent vingt-quatre travailleurs chinois sont employés par les chantiers navals Debarcadere-Bastille de La Pallice, où ils ont remplacé les courtiers babyloniens puis les prisonniers allemands qui travaillaient jusqu'alors sur les docks. Le camp où ils sont installés se compose de six pavillons pour l'administration, les cuisines et douches, l'infirmerie, la réfectoire et deux dortoirs.



Photo de la rue de la République, Noyelles-sur-Mer, 1917.

PROFANE
Tchang Chang-Song (Chang) est issu d'une famille de Shanghai pour Marseille. Douleur au pied de la Grande Guerre-Monarchie (Chinois), il est employé à la fin des combats dans la Marine pour recueillir les corps pour les changs de bataille. Il décide de rester en France après la fin de la guerre. Il devient marinier de Dunkerque, avant d'être employé dans une usine chimique dans la région. Il épouse une jeune fille Française, et Tchang, de son enfance et d'adolescence dans la République en 1922.



Photo de la rue de la République, Noyelles-sur-Mer, 1917.



Photo de la rue de la République, Noyelles-sur-Mer, 1917.

NOT
Certificat d'inscription de Hong Kong
du 10 Mars 1918.

À leur arrivée en France, un certificat individuel sur lequel est inscrit un numéro d'inscription, est délivré aux travailleurs, après contrôle de leur état de santé et avant de leur signaler au travail.

« Pour qui, pour quoi, comment sont venus mourir sur notre terre, en 1917-1918, ces centaines de jeunes Célestes, comme on disait à l'époque ? »

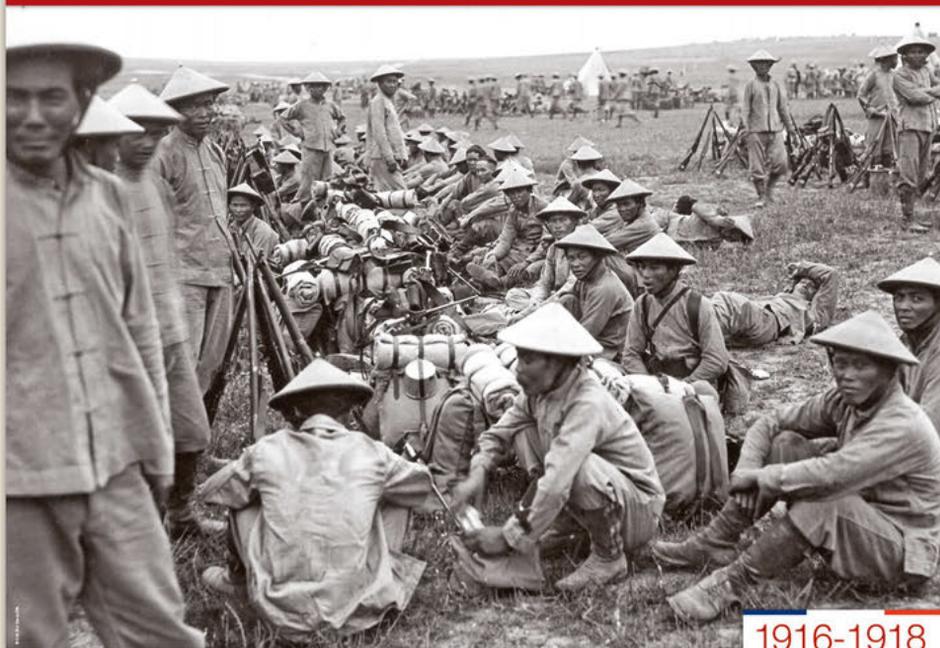
Annie Kriegel, 1967

L'EXPÉRIENCE DU FRONT ET DE L'USINE

Il faut attendre 1916 pour que les premiers bataillons de tirailleurs indochinois soient engagés en Europe. De janvier 1916 à novembre 1918, quarante-cinq mille cinq cent militaires, soldats, gardes indochinois, réservistes annamites ou cambodgiens servent en France ou sur le front d'Orient. Jugés encore « trop fragiles » par l'état-major, on les affecte surtout aux ambulances et à l'entretien des routes et des transports. Néanmoins, sur ce nombre, deux mille Indochinois appartenant à trois unités combattantes sont dans les tranchées du secteur de Douaumont, au chemin des Dames, dans l'Aisne, en Champagne et dans les Vosges. La 4^e compagnie du 6^e bataillon de tirailleurs indochinois notamment participe à la reprise du fort de Douaumont. Deux autres unités combattantes indochinoises sont affectées au front d'Orient, à Salonique (Grèce). Dans le même temps, quelques combattants chinois combattent dans la Légion étrangère, comme le Chinois Ma Yi Pao.

Au milieu de l'année 1918, en accord avec les Alliés, le gouvernement français décide d'envoyer le bataillon colonial sibérien, constitué en Indochine et en Chine, combattre les forces bolchéviques. Au total, de 1916 à 1918, plus d'un millier de natifs de l'Union indochinoise sont tués au combat en France et en Orient.

Parallèlement, en 1916, est créé le bataillon mixte du Pacifique (BMP), unité de d'infanterie, composé de *tirailleurs*, volontaires canaques et de Polynésiens originaires des Établissements français de l'Océanie, appelés Niaoulis. Ils combattent dans l'Aisne, l'Oise, la Champagne, certains aussi sur le front d'Orient. Trois cents d'entre eux sont morts pour la France. En outre, un peu moins de cinquante mille ouvriers indochinois non spécialisés sont également engagés pour travailler dans les usines d'armement, les poudreries, l'agriculture et assurer les communications et le ravitaillement des armées. Ceux cantonnés près des lignes travaillent fréquemment sous les bombardements, et, à l'arrière, on retrouve ces combattants issus des bataillons d'étapes sur tout le territoire. Ils découvrent en France une liberté qui leur est refusée en Asie. Aggravée par les promesses non tenues d'émancipation en faveur des anciens combattants, cette prise de conscience poussera certains d'entre eux à militer en faveur du nationalisme émergent.



1916-1918

L'EXPÉRIENCE DU FRONT ET DE L'USINE



Toussaint Oussou (France), réserviste annamite au 6^e bataillon de tirailleurs indochinois, 1917



Kieu Jinh An (Vietnam), volontaire au 6^e bataillon de tirailleurs indochinois, 1917

Il faut attendre 1916 pour que les premiers bataillons de tirailleurs indochinois soient engagés en Europe. De janvier 1916 à novembre 1918, quarante-cinq mille cinq cent militaires, soldats, gardes indochinois, réservistes annamites ou cambodgiens servent en France ou sur le front d'Orient. Jugés encore « trop fragiles » par l'état-major, on les affecte surtout aux ambulances et à l'entretien des routes et des transports. Néanmoins, sur ce nombre, deux mille Indochinois appartenant à trois unités combattantes sont dans les tranchées du secteur de Douaumont, au chemin des Dames, dans l'Aisne, en Champagne et dans les Vosges. La 4^e compagnie du 6^e bataillon de tirailleurs indochinois notamment participe à la reprise du fort de Douaumont. Deux autres unités combattantes indochinoises sont affectées au front d'Orient, à Salonique (Grèce). Dans le même temps, quelques combattants chinois combattent dans la Légion étrangère, comme le Chinois **Ma Yi Pao**.

Au milieu de l'année 1918, en accord avec les Alliés, le gouvernement français décide d'envoyer le bataillon colonial sibérien, constitué en Indochine et en Chine, combattre les forces bolchéviques. Au total, de 1916 à 1918, plus d'un millier de natifs de l'Union indochinoise sont tués au combat en France et en Orient. Parallèlement, en 1916, est créé le bataillon mixte du Pacifique (BMP), unité de d'infanterie, composé de tirailleurs, volontaires canaques et de Polynésiens originaires des Établissements français de l'Océanie, appelés Niaoulis. Ils combattent dans l'Aisne, l'Oise, la Champagne, certains aussi sur le front d'Orient. Trois cents d'entre eux sont morts pour la France. En outre, un peu moins de cinquante mille ouvriers indochinois non spécialisés sont également engagés pour travailler dans les usines d'armement, les poudreries, l'agriculture et assurer les communications et le ravitaillement des armées. Ceux cantonnés près des lignes travaillent fréquemment sous les bombardements, et, à l'arrière, on retrouve ces combattants issus des bataillons d'étapes **1** sur tout le territoire. Ils découvrent en France une liberté qui leur est refusée en Asie. Aggravée par les promesses non tenues d'émancipation en faveur des anciens combattants, cette prise de conscience poussera certains d'entre eux à militer en faveur du nationalisme émergeant.



Le cimetière des tirailleurs indochinois du 6^e bataillon, 1917



Ma Yi Pao (Chine) en 1917 à la tête de sa section dans la Légion étrangère. Plusieurs fois blessé au front, il est décoré à trois reprises de médailles militaires et de croix de guerre. Il rejoint dans la métropole nationale de Vincennes. Il est l'unique soldat chinois ayant obtenu la Légion d'honneur pendant la Première Guerre mondiale, dont deux décorations pour une photographie.



Épaves de la Première Guerre mondiale de Douaumont (France), photographie de l'époque, 1917

LES BATAILLONS D'ÉTAPES
Réputés non combattants, les Indochinois sont incorporés dans des bataillons d'étapes qui assurent l'entretien des routes et l'approvisionnement du front. Neuf mille Indochinois servent comme infirmiers, cuisiniers dans les poudreries, les ports, les parcs d'aviation, ou encore comme jardiniers à l'image des ouvriers métropolitains et sont même employés aux cultures potagères dans les jardins du château de Versailles.



Toussaint Oussou (France), réserviste annamite au 6^e bataillon de tirailleurs indochinois, 1917



Toussaint Oussou (France), réserviste annamite au 6^e bataillon de tirailleurs indochinois, 1917



Années à l'arrière de la Première Guerre mondiale, 1918

L'une des tentes les plus portées par les bataillons indochinois en 1918 à cet usage est imprimée par celle des tirailleurs cambodgiens en Indochine, à cet effet ainsi que le Sénat en 1918.

« Les rapatriés ont acquis le sentiment de leur dignité. Ce sont maintenant des citoyens [...] l'armée, pour eux, a été l'école de l'égalité. »

La Tribune indigène, 1919

TROUPES INDIENNES, COMBATTANTS NÉPALAIS ET SOLDATS VENUS DES COMPTOIRS DES INDES

De 1914 à 1918, les forces indiennes de l'Empire britannique atteignent près d'un million de soldats, dont un grand nombre sont engagés aux côtés des Alliés, dans les colonies allemandes, en Chine, en Égypte, en Irak, en Palestine mais aussi sur le front de France. Débarqués à Marseille en septembre 1914, cent mille soldats et officiers accompagnés de cinquante mille travailleurs indiens, combattront principalement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que dans le sud de la Belgique. Originaires de toutes les régions de l'Inde et pratiquant des religions différentes, ces soldats hindous, sikhs musulmans, chrétiens, bouddhistes, reflètent la diversité de l'Empire des Indes britanniques. Dans le recrutement des soldats, la priorité est accordée aux Sikhs, aux Punjabis et aux Gurkhas du Népal. Comprenant deux divisions d'infanterie et deux divisions de cavalerie, le corps d'armée indien arrive sur la ligne de front en octobre 1914 alors que la guerre de mouvement prend fin pour devenir une guerre de tranchées.

Les fantassins des Indes vont alors prendre part aux batailles de Neuve-Chapelle, d'Ypres, de Festubert, de Givenchy et enfin de Loos, en 1915, dernière opération du corps indien sur le front ouest. Stationnés à proximité de la ligne de front, ils mènent ensuite des opérations de sape, de minage et de construction de tunnels vers les tranchées adverses. Puis ils sont rapatriés à Marseille ; le corps de cavalerie indienne reste en France jusqu'au printemps 1918. Quant aux travailleurs des Indes, ils sont employés dans le secteur de la logistique (Marseille, Rouen, Abbeville...), mais aussi pour des tâches plus ingrates de muletiers, serviteurs, cuisiniers ou balayeurs. À leurs côtés, de nombreux Népalais font office de porteurs d'eau. S'ajoutent à ces hommes, deux cents soldats originaires des cinq anciens Comptoirs ou Établissements français de l'Inde (Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon et Mahé), dénommés Cipayes, qui servent dans l'armée française et dont près de cinquante tomberont au champ d'honneur. Enfin, envoyés par les états princiers indiens sur le front français, d'autres contingents sont commandés par les princes eux-mêmes, tel le maharadjah Pertap Singh d'Idar et ses lanciers de l'État de Jodhpur. L'arrivée des troupes indiennes sur le front de l'Ouest contribue à arrêter les Allemands dans le Nord et en Belgique au moment où ils cherchent à atteindre le littoral pour contourner les forces anglaises et françaises. Aujourd'hui, la mémoire des soldats des Indes, tués ou disparus, est honorée par la Commission du Commonwealth pour les sépultures de guerre, comme dans la nécropole de Neuve-Chapelle, où un « mur du souvenir » rassemble les noms de plus de cinq mille soldats indiens.



REGARD

TROUPES INDIENNES, COMBATTANTS NÉPALAIS ET SOLDATS VENUS DES COMPTOIRS DES INDES



LES SIKHS

Originaires du plateau du Punjab (actuel nord-ouest de l'Inde), les Sikhs s'engagent très tôt dans l'armée de la Compagnie des Indes orientales. Leur tenue, au caractère unique, est portée dans un filat et leurs cheveux sont retenus dans un long turban. Ils sont toujours dotés de leur fameux poignard (le kirita). Les Sikhs sont présents dans dix-sept compagnies, soit le motif de l'infanterie indienne.



Ce petit portrait à l'anneau large, broché, recouvert en cuir et orné d'appels laurier équipe le cipaye Gurkha en plus de son foulard habituel. L'inscription de la lame est clairement destinée pour les officiers et représente un salut de votre, symbole de Shiva.

De 1914 à 1918, les forces indiennes de l'Empire britannique atteignent près d'un million de soldats, dont un grand nombre sont engagés aux côtés des Alliés, dans les colonies allemandes, en Chine, en Égypte, en Irak, en Palestine mais aussi sur le front de France. Débarqués à Marseille en septembre 1914, cent mille soldats et officiers accompagnés de cinquante mille travailleurs indiens, combattent principalement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que dans le sud de la Belgique. Originaires de toutes les régions de l'Inde et pratiquant des religions différentes, ces soldats hindous, sikhs musulmans, chrétiens, bouddhistes, reflètent la diversité de l'Empire des Indes britanniques. Dans le recrutement des soldats, la priorité est accordée aux Sikhs, aux Purnabis et aux Gurkhas du Népal. Comprenant deux divisions d'infanterie et deux divisions de cavalerie, le corps d'armée indien arrive sur la ligne de front en octobre 1914 alors que la guerre de mouvement prend fin pour devenir une guerre de tranchées.

Les fantassins des Indes vont alors prendre part aux batailles de Neuve-Chapelle, d'Ypres, de Festubert, de Giverny et enfin de Loos, en 1915, dernière opération du corps indien sur le front ouest. Stationnés à proximité de la ligne de front, ils mènent ensuite des opérations de sape, de minage et de construction de tunnels vers les tranchées adverses. Puis ils sont rapatriés à Marseille : le corps de cavalerie indienne reste en France jusqu'au printemps 1918. Quant aux travailleurs des Indes, ils sont employés dans le secteur de la logistique (Marseille, Rouen, Abbeville...), mais aussi pour des tâches plus ingrates de muletiers, serveurs, cuisiniers ou balayeurs. À leurs côtés, de nombreux Népalais sont officiers ou porteurs d'eau. S'ajoutent à ces hommes, deux cents soldats originaires des cinq anciens Comptoirs ou Établissements français de l'Inde (Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanam et Mahé), dénomés Cipayes, qui servent dans l'armée française et dont près de cinquante tomberont au champ d'honneur. Enfin, envoyés par les états princiers indiens sur le front français, d'autres contingents sont commandés par les princes eux-mêmes, tel le maharajah **Pertap Singh d'Idar** et ses lanciers de l'État de Jodhpur. L'arrivée des troupes indiennes sur le front de l'Ouest contribue à arrêter les Allemands dans le Nord et en Belgique au moment où ils cherchent à atteindre le littoral pour contourner les forces anglaises et françaises. Aujourd'hui, la mémoire des soldats des Indes, tués ou disparus, est honorée par la Commission du Commonwealth pour les sépultures de guerre, comme dans la nécropole de Neuve-Chapelle, où un « mur du souvenir » rassemble les noms de plus de cinq mille soldats indiens.



Soldats de l'armée du Sud (Sudans) photographiés en la Région géographique de l'Inde, 1914



LA NÉCROPOLIS DE NEUVE-CHAPPELLE
Le mémorial a été érigé sur la commune de Neuve-Chapelle (Pas-de-Calais) dans un lieu symbolique appelé « carrefour des bombes » afin de commémorer la mémoire des soldats indiens tombés à la bataille de Neuve-Chapelle (10 au 13 mars 1915). Au centre figure le « pierre du souvenir » et sur un des côtés, une colonne sur un piédestal porte les inscriptions à 1914-1918, 1914-1918 France et l'Inde, 1918-1918.



Maharajah de l'État princier d'Idar (dans l'actuel Gujarat) et d'Alwar (actuel Rajasthan). Pertap Singh d'Idar appartenait à l'armée de Jodhpur (actuel Rajasthan) et commandait le contingent des Indes lors de la bataille de Neuve-Chapelle. Il fut promu au grade de général en chef. Il fut partie du Corps expéditionnaire britannique au sein de la Force à l'armée des Indes en service à l'étranger, et combattit dans les tranchées en 1914-1918.



Soldats indiens dans un camp. Camp de Neuve-Chapelle, septembre 1914.

« Rentrez chez vous, dans le lointain pays d'Orient, et faites savoir au monde entier comment vos compatriotes ont trempé de leur sang la terre froide du nord de la France... »

Maréchal Foch, mémorial aux troupes des Indes de Neuve-Chapelle, 1927

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

A la fin du conflit, le bilan est lourd avec notamment plus de dix mille combattants indiens et mille six cents tirailleurs indochinois tués au front auxquels rend hommage l'empereur Khai Dinh lors de sa visite en France. L'arrêt des hostilités, le 11 novembre 1918, n'entraîne pas cependant le retour immédiat de tous les originaires de l'Union venus combattre en France et en Orient. Dès 1919, certains forment des compagnies mises à disposition des autorités civiles pour aider la population ou encore nettoyer le champ de bataille. Néanmoins, entre 1918 et 1920, les troupes indochinoises, indiennes, ainsi que les travailleurs chinois, sont pour la plupart rapatriés en Asie et la majorité des combattants tonkinois et natifs de l'Annam retournent à leur métier d'agriculteur, artisan, commerçant et ouvrier. Ils sont souvent désabusés car les promesses de naturalisation en récompense de leur engagement ne sont pas toujours tenues, comme celles formulées en 1917 par le gouverneur général Albert Sarraut en faveur des hommes blessés au front et décorés. Enfin, certaines unités restent stationnées en France et, entre les deux guerres, des bataillons indochinois s'installent en province, dans le sud-ouest de la France, comme le 52^e RTI à Auch. Des unités indochinoises sont aussi engagées sur les théâtres d'opérations extérieurs, comme en Syrie (1920-1921) ou au Maroc (1921-1926) tandis que d'autres forment colonnes au sein même de l'Indochine, en particulier sur les hauts plateaux d'Annam.

Dans l'immédiat après-guerre, les troupes indochinoises sont réorganisées. Cent tirailleurs sont ainsi détachés dans l'aviation et cinq cents autres dans la Marine. Par ailleurs, pour faire face aux troubles qui se déclenchent dans les concessions internationales de Chine, plusieurs bataillons sont dirigés sur Shanghai tandis que la relève de ceux stationnés en France continue d'être assurée. Mais la méfiance à l'encontre de ces combattants est croissante, face à leur politisation et suite à la participation de plusieurs tirailleurs à la révolte de Yên Bay en 1930, organisée par les communistes vietnamiens. Néanmoins, au titre de la reconnaissance de leur rôle dans la Grande Guerre, l'autorité militaire adopte de timides mesures comme la hausse des soldes, un meilleur avancement, la célébration des rites et des fêtes traditionnelles ou la promotion au grade de sous-lieutenant de quelques sous-officiers. À la fin des années 30, la « montée des périls », renforce les arguments en faveur d'une *Force jaune* destinée à défendre la péninsule qui avaient été avancés par le général Pennequin au début du siècle.



1919-1939

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

À la fin du conflit, le bilan est lourd avec notamment plus de dix mille combattants indiens et mille six cents tirailleurs indochinois tués au front auxquels rend hommage l'empereur Khai Dinh lors de sa visite en France. L'arrêt des hostilités, le 11 novembre 1918, n'entraîne pas cependant le retour immédiat de tous les originaires de l'Union venue combattre en France et en Orient. Dès 1919, certains forment des compagnies mises à disposition des autorités civiles pour aider la population ou encore nettoyer le champ de bataille. Néanmoins, entre 1918 et 1920, les troupes indochinoises, indiennes, ainsi que les travailleurs chinois, sont pour la plupart rapatriés en Asie et la majorité des combattants tonkinois et natifs de l'Annam retournent à leur métier d'agriculteur, artisan, commerçant et ouvrier. Ils sont souvent déçus car les promesses de naturalisation en récompense de leur engagement ne sont pas toujours tenues, comme celles formulées en 1917 par le gouverneur général Albert Sarraut en faveur des hommes blessés au front et décorés. Enfin, certaines unités restent stationnées en France et, entre les deux guerres, des bataillons indochinois s'installent en province, dans le sud-ouest de la France, comme le 52^e RTI à Auch. Des unités indochinoises sont aussi engagées sur les théâtres d'opérations extérieurs, comme en Syrie (1920-1921) ou au Maroc (1921-1926) tandis que d'autres forment colonnes au sein même de l'Indochine, en particulier sur les hauts plateaux d'Annam.

Dans l'immédiat après-guerre, les troupes indochinoises sont réorganisées. Cent tirailleurs sont ainsi détachés dans l'aviation et cinq cents autres dans la Marine. Par ailleurs, pour faire face aux troubles qui se déclenchent dans les concessions internationales de Chine, plusieurs bataillons sont dirigés sur Shanghai tandis que la relève de ceux stationnés en France continue d'être assurée. Mais la méfiance à l'encontre de ces combattants est croissante, face à leur politisation et suite à la participation de plusieurs tirailleurs à la révolte de Yen Bay en 1930, organisée par les communistes vietnamiens. Néanmoins, au titre de la reconnaissance de leur rôle dans la Grande Guerre, l'autorité militaire adopte de timides mesures comme la hausse des soldes, un meilleur avancement, la célébration des rites et des fêtes traditionnelles ou la promotion au grade de sous-lieutenant de quelques sous-officiers. À la fin des années 30, la montée des périls, renforce les arguments en faveur d'une force jeune destinée à défendre la péninsule qui avaient été avancés par le général Pennequin au début du siècle.

RECONSTITUÉ



L'empereur Khai Dinh, descendant éminent de la dynastie Nguyen (de son Vietnam, point sur le globe par les Français en 1858, visite la France en 1918 et se rend notamment à l'Épave nationale de la bataille de Verdun et au Temple du Souvenir indochinois du Jardin royal de Vincennes auquel il fait don d'un mobilier royal. Il séjourne le temps de « visites des héros morts pour la France ».

Site de l'Empire du Vietnam, Tour du Souvenir, Paris en 1918, photographie.



Atelier journalier en Indochine, Nord (Auch), photographie, 1930.



Thieu Hien, combattant indochinois et soldat colonial (France), médaillé militaire, 1914-1918.

LA RÉVOLTE DE YEN BAY
 Dans la nuit du 9 au 10 février 1930, des milliers de communistes du parti VNQDQ de Nguyen Thai Hoc déclenchent à l'issue des manifestations de travailleurs indochinois et réclament la dissolution de leur pays. Au point que les dirigeants sur lesquels repose le régime indochinois sont surpris par les troupes françaises. Cette nuit sage de Yen Bay sera les derniers républicains en Indochine et le commandement s'occupera sur le sujet de confiance à accorder aux indochinois subalternes.

« **ABRACADABRA** »
 « **WORLD** »
 « **FOR REVOLUTION** »
 « **TO ART** »
 « **Meeting** »

ENGAGEZ-VOUS DANS LES TROUPES COLONIALES

« **LES TROUPES COLONIALES** »



Section de la garnison de Hanoi (France) à l'époque de la guerre, 1930.

Le manuel du soldat annamite
 (Brique française/pro-nga) de l'Union française en 1914 à Hanoi. Énumère les droits, devoirs et avantages réservés aux tirailleurs durant la Grande Guerre et sera ensuite révisé.

« La suppression des tirailleurs tonkinois est impossible à envisager. On ne peut faire une telle injure aux fils des combattants tonkinois de 14-18. »

L'Avenir du Tonkin, 1930

LA SECONDE GUERRE MONDIALE, L'EMPIRE MOBILISÉ

En 1939, la France retrouve les accents de 1914 pour mobiliser son Empire : la lutte contre l'Allemagne, le Japon et leur propagande raciste, anti-Noirs pour les premiers, anti-Blancs pour les seconds, devient un argument de mobilisation dans les colonies. Le 1^{er} septembre 1939, dans l'Union indochinoise, soixante mille réservistes locaux sont mobilisés et rejoignent les vingt-neuf bataillons d'infanterie, et groupes d'artillerie stationnés dans la péninsule. D'après le plan de Georges Mandel, ministre des Colonies, l'Indochine doit également fournir à l'extérieur de son territoire soixante-cinq mille hommes pour rejoindre la métropole et le Moyen-Orient. En réalité, ce sont plus de soixante-quinze mille natifs indochinois qui servent dans l'armée de terre, deux mille dans l'aviation, et sept cents dans la marine. En Europe, au total quinze mille tirailleurs indochinois ont rejoint les troupes déjà présentes, aux côtés de dix-neuf mille travailleurs sous contrat. Ces soldats sont parmi les premiers à recevoir le choc des blindés allemands sur la Meuse en 1940. Trois mille sont tués, portés disparus ou blessés, à l'heure de l'armistice le 25 juin 1940. Les survivants prisonniers sont maintenus dans des camps de travail en France.

En 1941, répondant à l'appel de la France libre, trois cents volontaires tahitiens quittent Papeete à destination de Nouméa. Ils forment alors, avec les volontaires de la Nouvelle-Calédonie (un millier au total pour le conflit avec les combattants venus des Nouvelles-Hébrides), dont fait partie Jean Tranape, le bataillon du Pacifique (BPI) à l'effectif de cinq cent cinquante hommes. Les « Pacifiens » sont ensuite engagés dans la campagne d'Afrique au sein de la première brigade française libre. En 1942, ce bataillon devient le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique. En guerre contre les Japonais dans le Pacifique, les Américains expédient dix-sept mille GI's en Nouvelle-Calédonie, dont l'arrivée à Nouméa marque en profondeur les esprits et permet de recruter de nombreux travailleurs pour soutenir l'effort logistique. Désormais la guerre est aux portes de la Nouvelle-Calédonie. En Asie, les corps indochinois restés sur place font face aux attaques des troupes japonaises qui, depuis 1937, ont entamé des actions militaires contre la Chine et qui sont parvenues non loin du territoire de l'Union indochinoise. Les forces françaises, parmi lesquelles de nombreux Indochinois, connaissent de lourdes pertes en 1945, plusieurs centaines seront tuées et parfois sommairement exécutées. Quant aux survivants, ils sont traqués à travers toute l'Indochine, désormais sans administration, puis jetés en prison ou en camp par les Japonais.

DES FRONTSTALAGS À LA LIBÉRATION

Un peu plus de cinq mille travailleurs et militaires indochinois sont rassemblés dans des camps de prisonniers de guerre en juillet 1940. Ceux-ci sont tout d'abord situés dans le Reich, puis les Allemands ramènent les captifs en France, où ils sont internés dans des *Frontstalags*. En zone libre, douze mille tirailleurs sont rassemblés sans armes dans des bataillons de fusiliers indochinois basés dans le sud-est de la France, attendant un rapatriement rendu aléatoire par la raréfaction des transports maritimes vers l'Extrême-Orient. D'autres combattants démobilisés sont également regroupés par les autorités françaises dans le centre de transit des troupes coloniales à Fréjus-Saint-Raphaël. À partir de 1943, la Wehrmacht ayant besoin de tous ses hommes sur le front de Russie, les prisonniers originaires d'outre-mer sont encadrés par des soldats français issus des troupes coloniales en congé d'armistice. En 1944, certains sont transférés vers le Reich par l'organisation Todt, et beaucoup d'évadés rejoignent les maquis locaux et les réseaux de résistance proches de leurs cantonnements. Ainsi la 14^e compagnie formée d'originaires de la péninsule indochinoise rallie avec quelques compatriotes de la 13^e compagnie, les FFI de la Basse Romanche dans le maquis de l'Oisans. D'autres Indochinois, travailleurs ou anciens combattants, rejoignent sous l'occupation les mouvements clandestins. Ainsi, trois mille FFI indochinois combattent dans l'Allier, en Dordogne, dans la Drôme, le Lot et la Meurthe-et-Moselle, et participent à de nombreux combats, notamment à Toulouse, à Montpellier et même en région parisienne.

Au cours du conflit, plusieurs centaines de militaires indochinois connaissent de multiples aventures qui les conduisent à combattre au Liban ou en Syrie. Certains restent fidèles au gouvernement de Vichy et luttent contre les unités anglo-gaullistes. D'autres, s'engagent dans les Forces françaises libres (FFL), en Libye, en Algérie, à Madagascar, mais aussi au Moyen-Orient, en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides. Les formations de parachutistes et d'aviateurs des FFL, qui contribuent à la Libération de la France, comptent également des Polynésiens comme Natapu Nuutaivava Mara (parmi le millier de mobilisés). Le 13 février 1945, à Paris, en présence du général de Gaulle et du ministre des Colonies, Louis Jacquinot, le Comité du Têt rend hommage, à la pagode de Nogent, aux soldats vietnamiens et aux « *mânes des Annamites qui ne sont plus* ».



1940-1945

DES FRONTSTALAGS À LA LIBÉRATION

TERMINUS 2025



Polynésien né à Nourou et engagé volontaire à Tahiti, Natapu Nuutaivava Maau est un soldat qui a su résister et accompagner les troupes françaises avant que son avion ne s'écrase en mer en juin 1943 à la suite d'une panne mécanique. Les nombreuses perles dans les sangs tachissent maintenant ses vêtements à la destination de « l'étranger des Malaises ».

Un peu plus de cinq mille travailleurs et militaires indochinois sont rassemblés dans des camps de prisonniers de guerre en juillet 1940. Ceux-ci sont tout d'abord situés dans le Reich, puis les Allemands ramènent les captifs en France, où ils sont internés dans des Frontstalags. En zone libre, douze mille travailleurs sont rassemblés sans armes dans des bataillons de fusiliers indochinois basés dans le sud-est de la France, attendant un rapatriement rendu aléatoire par la rarefaction des transports maritimes vers l'Extrême-Orient. D'autres combattants démobilisés sont également regroupés par les autorités françaises dans le centre de transit des troupes coloniales à Fréjus-Saint-Raphaël. À partir de 1943, la Wehrmacht ayant besoin de tous ses hommes sur le front de Russie, les prisonniers originaires d'outre-mer sont encadrés par des soldats français issus des troupes coloniales en congé d'armistice. En 1944, certains sont transférés vers le Reich par l'organisation Todt, et beaucoup d'évadés rejoignent les maquis locaux et les réseaux de résistance proches de leurs cantonnements. Ainsi la 14^e compagnie formée d'originaires de la péninsule indochinoise rallie avec quelques compatriotes de la 13^e compagnie, les FFI de la Basse Normandie dans le maquis de l'Oisans. D'autres Indochinois, travailleurs ou anciens combattants, rejoignent sous l'occupation les mouvements clandestins. Ainsi, trois mille FFI indochinois combattent dans l'Allier, en Dordogne, dans la Drôme, le Lot et la Meurthe-et-Moselle, et participent à de nombreux combats, notamment à Toulouse, à Montpellier et même en région parisienne.

Au cours du conflit, plusieurs centaines de militaires indochinois connaissent de multiples aventures qui les conduisent à combattre au Liban ou en Syrie. Certains restent fidèles au gouvernement de Vichy et luttent contre les unités anglo-gaullistes. D'autres, s'engageant dans les Forces françaises libres (FFL), en Libye, en Algérie, à Madagascar, mais aussi au Moyen-Orient, en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides. Les formations de parachutistes et d'aviateurs des FFL qui contribuent à la Libération de la France, comptent également des Polynésiens comme **Natapu Nuutaivava Mara** (parmi le millier de mobilisés). Le 13 février 1945, à Paris, en présence du général de Gaulle et du ministre des Colonies, Louis Jacquinot, le Comité du Tét rend hommage, à la pagode de Nogent, aux soldats vietnamiens et aux « mines des Annamites qui ne sont plus ».



LE MAQUIS DE L'OISANS
Dans la France occupée, le maquis de l'Oisans, incluant la ville de Gennevilliers, est constitué au début de l'année 1944 et rassemble mille cinq cents volontaires, hommes et femmes pour combattre les Allemands. Du janvier à août 1944, les combats contre sept troupes indochinoises de la 14^e compagnie rattachées avec des mines les résistants du maquis et surmontent tous les dangers de la haute montagne.



De Hédouin (Journées photographiques, 1943)



De Hédouin (Journées photographiques, 1943)



LES FRONTSTALAGS
À partir de l'été 1940, pour gérer des milliers de travailleurs ou d'internés à la « pureté de sang aryan », les Allemands ramènent très rapidement en France les « prisonniers indochinois ». Ils les regroupent dans cinquante-cinq Frontstalags ou camps de prisonniers de l'Armée allemande, répartis dans toute la zone occupée.



Typo de Hédouin (Journées photographiques, 1943)



De Hédouin (Journées photographiques, 1943)



Le diplôme de « bon combattant » est signé par le général de Gaulle et la médaille de la France libre, en forme de croix de Lorraine, sont remis aux combattants forces armées de la France libre.

« Voici les enfants volontaires ; que tu as appelés ; ils sont sur la piste prêt à embarquer ; vers un lieu où la mort rôde. »

Chant des Tamarii volontaires (Bataillon du Pacifique)

L'APPEL AUX TRAVAILLEURS INDOCHINOIS

Afin de remplacer la main-d'œuvre mobilisée, le plan « Mandel » prévoit le recrutement de vingt mille travailleurs indochinois pour accompagner en métropole les bataillons de tirailleurs de la péninsule entre 1939 et 1940, recréant ainsi le précédent de la Première Guerre mondiale. Rattaché au ministère du Travail, le Service de la main-d'œuvre indigène, nord-africaine et coloniale (MOI) est chargé de recruter les travailleurs coloniaux requis, de les acheminer par bateaux et de les mettre au service des industries de la défense nationale. La majorité des recrutements est effectuée de force au sein de la paysannerie pauvre des protectorats de l'Annam, du Tonkin et de la colonie cochinchinoise. Ces ouvriers non spécialisés sont pour la plupart employés à des travaux forestiers, agricoles et industriels, dans les usines d'armement et les poudrières, comme le Vietnamien Nguyen van Thanh. Regroupés au sein de cinq légions englobant soixante-quinze compagnies de deux à trois cents travailleurs, ils seront logés, après juillet 1940, dans d'immenses camps de la zone « libre » et soumis à une discipline militaire ainsi qu'à des conditions de vie très dures.

En 1941, en Camargue, certains d'entre eux lancent l'industrie rizicole, inédite en France. En Gironde, de très nombreux travailleurs indochinois sont employés dans la poudrerie de Saint-Médard. En occupant la zone sud en novembre 1942, les Allemands contrôlent l'industrie française et mettent au service de l'effort de guerre allemand la main-d'œuvre indochinoise. À la Libération, la majorité de ces hommes aspirent à un rapatriement rapide, reporté du fait de la désorganisation de l'après-guerre et des événements qui affectent l'Indochine française. À la souffrance de l'exil, succèdent alors l'exaspération et la colère. En écho au mouvement indépendantiste vietminh en Indochine, les requis revendiquent en métropole leur émancipation et l'égalité des droits avec les autres travailleurs. Ils entrent dans une logique d'affrontement avec la DTI (direction des travailleurs indochinois), suscitant la création de la Délégation générale des Indochinois. À partir de 1948, les rapatriements s'accroissent et ne prennent fin qu'en 1952. La reconnaissance du sacrifice de ces travailleurs est très tardive. En 2009, en hommage aux travailleurs indochinois, le maire d'Arles, premier élu de la République à rompre le silence sur ce douloureux passé, organise une journée de commémoration.



1939-1952

L'APPEL AUX TRAVAILLEURS INDOCHINOIS



LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DES INDOCHINOIS
Vers la fin de la guerre et à la Libération, un mouvement de contestation se propage dans les camps de travailleurs indochinois. En décembre 1944, à Argenteuil, sous la conduite des membres de la commission indochinoise présente en France en dépit de son Congrès et fondée la Délégation générale des Indochinois (DGI). En janvier 1946, cette dernière obtient la reconnaissance de droit officiel pour les travailleurs indochinois.

Afin de remplacer la main-d'œuvre mobilisée, le plan « Mandel » prévoit le recrutement de vingt mille travailleurs indochinois pour accompagner en métropole les bataillons de tirailleurs de la péninsule entre 1939 et 1940, recréant ainsi le précédent de la Première Guerre mondiale. Rattaché au ministère du Travail, le Service de la main-d'œuvre indigène, nord-africain et coloniale (MOI) est chargé de recruter les travailleurs coloniaux requis, de les acheminer par bateaux et de les mettre au service des industries de la défense nationale. La majorité des recrutements est effectuée de force au sein de la paysannerie pauvre des protectorats de l'Annam, du Tonkin et de la colonie cochinchinoise. Ces ouvriers non spécialisés sont pour la plupart employés à des travaux forestiers, agricoles et industriels, dans les usines d'armement et les poudreries, comme le Vietnamien **Nguyen van Thanh**. Regroupés au sein de cinq légions englobant soixante-quinze compagnies de deux à trois cents travailleurs, ils seront logés, après juillet 1940, dans d'immenses camps de la zone « libre » et soumis à une discipline militaire ainsi qu'à des conditions de vie très dures. En 1941, en Camargue, certains d'entre eux lancent l'industrie rizicole, inédite en France. En Gironde, de très nombreux travailleurs indochinois sont employés dans la poudrière de Saint-Médard. En occupant la zone sud en novembre 1942, les Allemands contrôlent l'industrie française et mettent au service de l'effort de guerre allemand la main-d'œuvre indochinoise. À la Libération, la majorité de ces hommes aspirent à un rapatriement rapide, reporté du fait de la désorganisation de l'après-guerre et des événements qui affectent l'Indochine française. À la souffrance de l'exil, succèdent alors l'exaspération et la colère. En écho au mouvement indépendantiste vietnamien en Indochine, les requis revendiquent en métropole leur émancipation et l'égalité des droits avec les autres travailleurs. Ils entrent dans une logique d'affrontement avec la DTI (direction des travailleurs indochinois), suscitant la création de la Délégation générale des Indochinois. À partir de 1948, les rapatriements s'accroissent et ne prennent fin qu'en 1952. La reconnaissance du sacrifice de ces travailleurs est très tardive. En 2009, en hommage aux travailleurs indochinois, le maire d'Arles, premier élu de la République à rompre le silence sur ce douloureux passé, organise une journée de commémoration.



« Ces malheureux ont été les oubliés de l'Histoire, au Vietnam qui les a considérés depuis toujours comme des traîtres, et en France qui leur avait volé leur jeunesse. »

Lam Lê, 2011

DÉCOLONISATION ET GUERRE D'INDOCHINE

Au cours de l'année 1945, entre Hô Chi Minh qui veut la reconnaissance de la nouvelle République du Vietnam proclamée indépendante, et les autorités françaises qui soutiennent le maintien d'une fédération indochinoise au sein de l'Union française, se déroulent des négociations qui scellent le sort de l'Indochine française. L'insurrection de Hanoï marque le début de la « guerre des Français », ainsi que les Vietnamiens la nomment aujourd'hui. Plus de cinq cent mille Indochinois combattent pour la France contre leurs compatriotes regroupés au sein du Vietminh, malgré le voyage d'Hô Chi Minh en 1946 pour trouver une solution diplomatique. À partir de 1948, le manque de volontaires européens, les économies budgétaires et la volonté d'impliquer davantage dans le conflit les nouveaux États indépendants (Vietnam, Cambodge, Laos) expliquent le recours aux soldats autochtones de plus en plus nombreux par l'armée française, et que rejoignent les contingents venus d'Afrique noire et du Maghreb. À Diên Biên Phu, ils s'illustrent au sein du 5^e bataillon de parachutistes vietnamiens. Celui-ci est constitué avec les quatre autres bataillons, de 1951 à 1954, dans le cadre de la mise sur pied d'une armée nationale vietnamienne, initiée par le général de Lattre de Tassigny.

Adhérents aux thèses du Vietminh en faveur de l'indépendance du Vietnam, des ouvriers indochinois organisent en métropole des mouvements de grève et de désobéissance, manifestations auxquelles le ministère des Colonies répond par des arrestations. Au cours des neuf années de guerre, les militaires indochinois comptent vingt-huit mille tués, pertes qui démentent la réputation de « fragilité » des tirailleurs d'Indochine et soulignent leur bravoure, à l'image de Hoang Chung. En hommage aux « morts pour la France », un mémorial des guerres en Indochine est érigé à Fréjus où sont enterrés des Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens. Durant la guerre en Corée (1950-1953), la France y envoie un bataillon d'infanterie composé de volontaires, le bataillon français de l'ONU, au sein duquel servent des Tahitiens. À l'été 1954, les accords de Genève imposent la démobilisation des personnels autochtones ou leur incorporation dans les armées nationales, tandis qu'une dernière unité indochinoise, le commando d'Extrême-Orient « Dam San » embarque à destination de l'Algérie et combat en Afrique du Nord jusqu'en 1960. À cette date, de nombreux Indochinois naturalisés français depuis peu se portent volontaires pour rejoindre des régiments de parachutistes coloniaux. La dissolution de ce commando sur la terre d'Algérie marque la fin d'un siècle au service de l'armée française mais aussi la fin d'une d'histoire complexe et partagée.



1946-1954

DÉCOLONISATION ET GUERRE D'INDOCHINE

Au cours de l'année 1945, entre Hô Chi Minh qui veut la reconnaissance de la nouvelle République du Vietnam proclamée indépendante, et les autorités françaises qui soutiennent le maintien d'une fédération indochinoise au sein de l'Union française, se déroulent des négociations qui scellent le sort de l'Indochine française. L'insurrection de Hanoi marque le début de la « guerre des Français », ainsi que les Vietnamiens la nomment aujourd'hui. Plus de cinq cent mille Indochinois combattent pour la France contre leurs compatriotes regroupés au sein du Vietminh, malgré le voyage d'Hô Chi Minh en 1946 pour trouver une solution diplomatique. À partir de 1948, le manque de volontaires européens, les économies budgétaires et la volonté d'impliquer davantage dans le conflit les nouveaux États indépendants (Vietnam, Cambodge, Laos) expliquent le recours aux soldats autochtones de plus en plus nombreux par l'armée française, et que rejoignent les contingents venus d'Afrique noire et du Maghreb. À Diên Biên Phu, ils s'illustrent au sein du 5^e bataillon de parachutistes vietnamiens. Celui-ci est constitué avec les quatre autres bataillons, de 1951 à 1954, dans le cadre de la mise sur pied d'une armée nationale vietnamienne, initiée par le général de Lattre de Tassigny. Adhérents aux thèses du Vietminh en faveur de l'indépendance du Vietnam, des ouvriers indochinois organisent en métropole des mouvements de grève et de désobéissance, manifestations auxquelles le ministère des Colonies répond par des arrestations. Au cours des neuf années de guerre, les militaires indochinois comptent vingt-huit mille tués, pertes qui démentent la réputation de « fragilité » des tirailleurs d'Indochine et soulignent leur bravoure, à l'image de **Hoang Chung**. En hommage aux « morts pour la France », un mémorial des guerres en Indochine est érigé à Fréjus où sont enterrés des Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens. Durant la guerre en Corée (1950-1953), la France y envoie un bataillon d'infanterie composé de volontaires, le bataillon français de l'ONU, au sein duquel servent des Tahitiens. À l'été 1954, les accords de Genève imposent la démobilisation des personnels autochtones ou leur incorporation dans les armées nationales, tandis qu'une dernière unité indochinoise, le commando d'Extrême-Orient « Dam San » embarque à destination de l'Algérie et combat en Afrique du Nord jusqu'en 1960. À cette date, de nombreux Indochinois naturalisés français depuis peu se portent volontaires pour rejoindre des régiments de parachutistes coloniaux. La dissolution de ce commando sur la terre d'Algérie marque la fin d'un siècle au service de l'armée française mais aussi la fin d'une histoire complexe et partagée.



Soldat vietnamien (2008) devant un mémorial en France (France, 2012).



Le Mémorial des guerres en Indochine (1913).

LE MÉMORIAL DES GUERRES EN INDOCHINE
Les soldats de Cochinchine organisent le regroupement des morts pour la France, Indochinois inclus, dans certains cimetières du Vietnam, à Saïgon notamment. En 1913, alors que les autorités métropolitaines envisagent leur destruction, la France décide de rapatrier les dépouilles dans la métropole du mémorial érigé à Fréjus sur le site de l'ancien camp militaire Gallien, où seront également enterrés des soldats indochinois pendant la Grande Guerre (au sein du Centre de transit des Troupes indigènes coloniales).



Originaire de la province de Chine, Hoang Chung combattit aux côtés des Français dans le nord dans les montagnes de la haute région de Tonkin, et fut le premier à être promu capitaine de guerre (du à la tête d'un commando de « moustiques » - « combattant la légèreté » - « Thieu », il devint sous-officier au sein du GICMA) (Groupeement de commandos indochinois métropolitain). En 1953, ses restes furent déposés à son promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Macaire (Lande).



LIVRET INDIVIDUEL



Combattants du 5^e bataillon de parachutistes vietnamiens (France, 1954).



Le général de Lattre de Tassigny (France, 1954).



Le commando d'Extrême-Orient « Dam San » (France, 1954).



Cet livret de la promotion Hoang Chung reprend le symbole du GICMA (Groupeement de commandos indochinois métropolitain), qui reprend ses vœux le symbole des sauteurs parachutistes français, symbole l'appartenance à cette formation créée pendant la guerre d'Indochine.

« La France oublia qu'elle pût compter pendant huit ans sur l'héroïsme de soldats venus d'Afrique du Nord et d'Indochine, tous iront jusqu'au bout de leur devoir. »

Kader Arif, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, 2014

MÉMOIRES ET REGARDS CROISÉS

Acteurs de la longue épopée militaire des outre-mer, les soldats asiatiques et du Pacifique qui ont combattu pour la France sont parfois oubliés, leur mémoire éclipsée par celle des tirailleurs sénégalais ou des troupes d'Afrique du Nord. Militaires ou travailleurs, leur participation aux deux conflits mondiaux est méconnue, à l'image de ce statut spécial qui avait été accordé aux anciens combattants vietnamiens de la guerre d'Indochine. Et pourtant, comme tous les hommes des contingents levés à travers l'Empire, ils ont écrit l'histoire de France, son histoire militaire comme une partie de son histoire coloniale. Tirailleurs ou travailleurs, Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens, Chinois autant que combattants tahitiens, néo-calédoniens ou des comptoirs des Indes, ils ont toujours répondu à l'appel de la France et soutenu l'effort de guerre. Les commémorations initiées par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et celles de la Libération du territoire français (1944-1945) sont autant d'occasions de faire œuvre de pédagogie et de découverte de l'histoire partagée, en France, comme en Asie et en Océanie. Ainsi, en février 2014, l'Alliance française de Dhaka (Bangladesh) met à l'honneur les soldats bengalis, lors d'un colloque sur *La Grande Guerre et les colonies*, tandis que le souvenir des combattants qui ont donné leur vie pour la France pendant ce conflit est évoqué devant le monument aux morts pour la France, à Pondichéry (Inde). En 2013, à Amiens un colloque a rendu hommage aux combattants d'Océanie. Déjà, en octobre 2013 à Miramas, l'association du mémorial des travailleurs indochinois conviait élus et familles à une cérémonie en mémoire des Vietnamiens recrutés de force pendant la Seconde Guerre mondiale. En outre, dans le Jardin tropical du Bois de Vincennes, l'hommage aux combattants venus d'Asie est perpétué chaque année devant les différents monuments du Souvenir indochinois. Aujourd'hui, les Vietnamiens réfugiés en France comme soldats natifs du Pacifique servent toujours dans l'armée française, notamment dans deux unités d'infanterie de marine héritières du célèbre bataillon du Pacifique, stationnées en Nouvelle-Calédonie (RIMAP-NC) et en Polynésie (détachement terre de Polynésie/RIMaP-P).



*« Ils n'étaient pas les "petits hommes jaunes",
les auxiliaires dissimulés de la légende répandue
par les "spécialistes" dont beaucoup n'avaient jamais quitté
leur bureau ni abandonné leurs idées toutes faites. »*

Chef de bataillon (ER) Raymond Muelle, 1999

